

Inondations dans le bassin de la Dendre

Juin 2013 : appel d'urgence des bourgmestres au gouvernement flamand

Traduction du texte 'WATEROVERLAST IN DE DENDERSTREEK - Juni 2013 Noodoproep van de burgemeesters aan de Vlaamse regering' lancé par les Bourgmestres flamands de la vallée de la Dendre et sud-ouest du Pajottenland.

Les bourgmestres du bassin de la Dendre en Flandre appellent le gouvernement flamand à prendre sans plus attendre les mesures adéquates pour lutter contre les inondations de plus en plus fréquentes de la Dendre et de ses affluents.

Les communes qui bordent la Dendre et la Marcq demandent d'accorder une réelle priorité à la lutte contre les inondations dans le bassin de la Dendre, grâce notamment aux actions et mesures suivantes :

1. Prévoir sans attendre les moyens budgétaires et organisationnels pour la rénovation de tous les barrages sur la Dendre de Grammont à Alost.
Une rénovation de ces barrages est en effet essentielle afin d'augmenter la capacité d'évacuation de l'eau, actuellement insuffisante, vers l'aval en cas de crise.
2. Intensifier les efforts consentis en vue de capter, de retenir et de stocker l'eau dans l'ensemble du bassin de la Dendre.
3. Tendre vers une meilleure approche coordonnée entre gestionnaires des cours d'eau navigables et non-navigables en Flandre, ainsi que vers une meilleure synchronisation entre Wallonie et Flandre.
4. Examiner sérieusement les possibilités de mesures d'urgence temporaires (p.ex. aménagement de dérivations au niveau des écluses et utilisation des écluses pour l'évacuation des eaux) dans l'attente des solutions définitives qui s'imposent.
5. Garantir une plus grande transparence au niveau des données, des informations correctes et une communication crédible sur les problèmes, l'état des lieux et les solutions choisies afin d'apaiser la méfiance et les doutes de la population et des mandataires locaux.
6. Appeler les autorités provinciales à endosser un rôle plus important en matière de coordination dans le dossier des inondations et à mieux ajuster leurs efforts à ceux consentis par le gouvernement flamand et les communes.

Ce document a été signé par le bourgmestre (ou son représentant) des villes et communes de Geraardsbergen, Ninove, Roosdaal, Liedekerke, Denderleeuw, Affligem, Aalst, Lebbeke pour le bassin de la Dendre et Galmaarden, Herne, Bever pour le sous-bassin de la Marcq

Explications sur l'appel d'urgence des bourgmestres au gouvernement flamand:

Les inondations de la Dendre et de ses affluents : la situation ne peut-elle qu'empirer ?

Le risque d'inondation a augmenté, tout comme l'incertitude quant à l'efficacité des démarches entreprises par les autorités régionales compétentes.

inondations en hausse

Ces vingt dernières années, les communes traversées par la Dendre et son principal affluent, la Marcq, qui se situe dans la zone à la frontière entre les provinces de Flandre-Orientale, du Brabant flamand et du Hainaut ont été touchées par de graves inondations, celles-ci se multiplient et provoquent chaque fois des désastres sociaux ainsi que des dégâts aux habitations, aux entreprises et aux commerces, avec de graves conséquences économiques à la clé.

Les habitants sont devenus des 'experts de terrain' et savent aujourd'hui que ces inondations se produisent tous les trois ou quatre ans.

À la suite de ces inondations hivernales, la Dendre et la Marcq ont connu de graves débordements. Plusieurs villes, villages ou quartiers situés en contrebas se sont retrouvés partiellement sous eau. Deux-Acren, Grammont, Ninove, Roosdaal, Liedekerke, Denderleeuw et Teralfene le long de la Dendre ainsi que Galmaarden et Herne le long de la Marcq sont les localités les plus touchées.

Aujourd'hui, les victimes connaissent par cœur le calendrier de 'leurs' inondations : Nouvel An 1993-1994, 1995, Nouvel An 1999-2000, Nouvel An 2002-2003 et enfin novembre 2010, les pires à ce jour.

Mais il y a aussi les 'petites' inondations de janvier 2011 et la 'presqu'-inondation de décembre 2012, à laquelle ils ont donc échappé bien que toutes les conditions d'une très grave inondation aient été remplies : en effet, le mois de décembre 2012 détient le record de pluviosité de tous les mois de décembre, avec les précipitations les plus abondantes depuis le début des observations.

En décembre 2012, la rivière principale et les affluents du bassin de la Dendre ont menacé par deux fois de quitter leur lit, mais une brève accalmie est chaque fois intervenue, ce qui a permis d'éviter les graves inondations tant redoutées.

La lutte contre les inondations est-elle vraiment prioritaire?

Du côté de la population et des élus locaux, la crainte de nouvelles inondations ne s'apaise pas, et ce depuis plusieurs années.

Non par doute de la faisabilité technique des solutions permettant de s'attaquer à la base de ce problème ou de mieux le gérer, mais plutôt parce que le soupçon règne que les autorités régionales compétentes et le gestionnaire des voies navigables n'ont pas la volonté de faire de la lutte contre les inondations une véritable priorité de leur politique et d'agir concrètement dans ce but.

Déclarations, plans, études : il y en a pléthore, mais ces plans et promesses ne sont pas suivis par les concrétisations nécessaires. Dès que l'attention portée à la dernière inondation faiblit, la mise en œuvre de ces plans perd visiblement de son urgence.

Les barrages d'écluses doivent être adaptés depuis des dizaines d'années déjà

Il est de notoriété publique que les barrages, construits il y a plus de 140 ans, ne peuvent plus gérer les énormes masses d'eau générées par les fortes précipitations hivernales et ce depuis des dizaines d'années déjà.

La nécessité d'augmenter la capacité d'évacuation résulte notamment de l'urbanisation qui s'est progressivement généralisée et de la diminution de la surface perméable qui va de pair, mais elle tient également au changement climatique qui se caractérise par des conditions atmosphériques plus extrêmes.

Il y a près de trente ans déjà, le secrétaire communal de la ville d'Alost de l'époque, Christiaan Willems, citait dans son ouvrage '*De Dender en zijn Vlaamse steden*' (Artis-Historia) le caractère totalement dépassé de la gestion des eaux de la Dendre parmi les principaux problèmes sociaux de la vallée de la Dendre et demandait aux autorités compétentes d'entreprendre des actions immédiates.

Il y a plus de dix ans, les rapports publics officiels du gestionnaire des voies navigables mentionnaient également que le fonctionnement optimal des barrages des écluses (un barrage est la partie de l'écluse qui permet de régler l'écoulement de l'eau) constituait le moyen par excellence de lutte contre les inondations et que tous les barrages situés entre Grammont et Alost devaient être rénovés de toute urgence. Cette rénovation devait permettre d'augmenter le volume d'évacuation des eaux et la précision du réglage des écluses ce qui engendre une réduction de plus de 30% des débordements.

Une batterie de mesures s'impose

Par ailleurs s'est répandue la conviction que la gestion et la maîtrise des eaux exigent un ensemble de mesures multiples, à commencer par la limitation des surfaces imperméabilisées, la préservation d'espaces ouverts, l'infiltration maximale de l'eau dans le sol, le ralentissement de l'écoulement en direction de la rivière principale et de ses grands affluents, la multiplication des bassins de retenue et des zones humides, etc.

À ce sujet, il faut néanmoins rappeler que les inondations hivernales sont souvent la conséquence de précipitations de longue durée, de sols saturés et d'une pluviosité abondante au moment où les bassins de retenue sont déjà partiellement ou totalement remplis.

Il est clair que lorsque ces phénomènes se conjuguent, seule une capacité suffisante d'évacuation des eaux par le biais de la voie d'eau principale peut encore prévenir les inondations.

Incompréhension croissante vis-à-vis des reports incessants

L'aménagement de zones d'immersion et autres ouvrages analogues exige énormément de temps : il faut modifier les plans d'urbanisme, acquérir les terrains, construire les infrastructures, remplir d'innombrables démarches administratives, etc. Les citoyens en ont conscience.

Par contre, ils comprennent nettement moins bien le fait que le gestionnaire des voies navigables ne parvient pas à rénover les barrages de toutes les écluses de la Dendre simultanément et dans des délais raisonnables fixés à l'avance.

La concomitance est essentielle

La concomitance de cette rénovation est essentielle étant donné que l'évacuation d'un volume d'eau plus important devrait se faire à toutes les écluses.

Or, concomitance et efficacité ne pourront être atteints que si toutes les barrages sont rénovés ; dans le cas contraire, les inondations seraient 'exportées' vers une autre commune, ce qui ne peut en aucun cas être envisagé.

Au cours de ces dix dernières années, il est apparu que la rénovation de tous les barrages avait à nouveau enregistré un retard important et était sans cesse reportée pour diverses raisons ; on peut aujourd'hui constater que rien n'a encore été fait dans certains dossiers qui étaient pourtant déjà qualifiés d'urgents il y a plus de dix ans.

Impact des travaux en Wallonie

On ne peut pas blâmer le gouvernement wallon, aidé de son gestionnaire des voies navigables, d'avoir pour sa part bien avancé dans la protection de ses citoyens contre les inondations dans le bassin de la Dendre.

Sur le territoire de Lessines (Deux-Acren), des travaux d'aménagement de certaines rives ont été récemment entamés, la construction de digues est également à l'étude ; mentionnons en outre que le dossier de la rénovation du dernier barrage (Deux-Acren), situé à proximité de la frontière régionale, avance à un rythme soutenu.

Mais le gouvernement flamand n'ayant pas emboîté le pas à son homologue wallon, les travaux réalisés en Wallonie risquent d'avoir des conséquences négatives sur la situation en Flandre lors d'une prochaine situation d'urgence.

Des mesures d'urgence temporaires?

Même si le gouvernement flamand et son gestionnaire des voies navigables décidaient aujourd'hui d'accorder réellement la priorité à la rénovation concomitante de tous les barrages des écluses situées entre Grammont et Alost, les travaux dureraient en tous cas quelques années.

Mais que faire en attendant la réalisation de ces nouveaux barrages ?

Allons-nous laisser la Dendre et ses affluents déborder encore deux ou trois fois ?

À ce sujet, plusieurs experts plaident en faveur de mesures d'urgence temporaires, notamment l'utilisation des sas d'écluse comme canaux d'écoulement supplémentaire grâce à l'ouverture des portes ou encore l'utilisation des dérivations équipant les ouvrages d'art, ce qui permettrait d'évacuer un plus grand volume d'eau.

De telles mesures temporaires entraîneraient bien sûr une suspension tout aussi temporaire de la navigation dans la zone comprise entre Grammont et Alost, mais cette condition sera certainement acceptée compte tenu du fait que la navigation dans cette partie amont de la Dendre est très restreinte, surtout en hiver.